

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévez, 26 février 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Fiévez, 26 février 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 février 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Fiévez](#)

Lieu de destinationChâteau de Beauregard, La Celle-Saint-Cloud (Yvelines)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Fiévez que la maison qui fait l'objet de leurs pourparlers n'est pas complètement achevée, et qu'il pourrait y avoir une chambre et une cuisine. Il lui propose de payer ses frais de chemin de fer s'il vient à Guise pour comprendre en quoi consiste l'emploi. Il lui demande de lui remettre un extrait de son casier judiciaire.

NotesDate de rédaction : la date de la lettre a été corrigée sur la lettre originale : 26 février au lieu du 25 février.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Habitations](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation2 p. (386r, 387r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
26 février 1886

Monsieur Fievez,

La maison ou le jardin qui fait l'objet de nos pourparlers est construite, mais pas entièrement finie. Malgré cela, vous pourriez y avoir chambre et cuisine si nous tombons d'accord, mais je ne pourrais intervenir dans les besoins de votre ménage.

Si vous pouvez venir à Guise, je vous paierai vos frais de chemin de fer, ainsi vous verriez en quoi consiste l'emploi et moi, je verrais si je puis vous accepter.

Je compte que vous n'avez subi aucune condamnation judiciaire et que au besoin vous me remettiez un extrait de votre casier le constatant.

Je vous ne venez pas de suite, veuillez

m'en prévenir.
Cagréé je vous
prie, Monsieur, mes
civilités

Godin